

Ordre du jour de l'**Assemblée Générale** (Partie III)

14 septembre 2022

 **hemicycle du Conseil Départemental de Mayotte**

(rue de l' hôpital, n°8, 97600 Mamoudzou, Île de Mayotte)

14:00-15:30 (heure locale)

14h00

- Session de bienvenue du président de l'Assemblée Générale – M. François Herman (SYPAGUA)
- Informations administratives
- Adoption de l'ordre du jour

14h10

- État de lieu sur les membres

14h20

- Délais d'approbation du rapport technique et financier 2021/22

14h30

- Cotisations pour l'année 2022/23

14h45

- Déclarations d'engagement pour l'année 2022/23

15h05

- Dates limites pour l'approbation du plan de travail et budget de l'année 2022/23

15h15

- Data et lieu prévus pour l'Assemblée Générale ordinaire de 2023

15h25

- Autres sujets